



Partenariat canadien pour une agriculture durable

Compétitive. Novatrice. Résiliente.

Initiative de gérance agroenvironnementale Évaluation de base de l'utilisation énergétique (niveau 1) – Exigences minimales

Une évaluation de base de l'utilisation énergétique (niveau 1) est une évaluation préliminaire du rendement énergétique d'une exploitation agricole entière qui met l'accent sur l'identification de domaines pouvant être améliorés et les possibilités d'économies énergétiques, ce qui permet d'obtenir un aperçu des points forts et des points faibles de l'utilisation énergétique de l'exploitation agricole. Les évaluations énergétiques peuvent être des évaluations de base ou des analyses plus détaillées (qui pourraient comprendre une surveillance directe de l'énergie électrique et thermique, de l'imagerie thermique, etc.), selon la portée et les objectifs précisés par l'exploitant/le propriétaire de la ferme.

L'évaluation de base de l'utilisation énergétique (niveau 1) doit être réalisée par un expert-conseil indépendant (ingénieur, vérificateur de l'efficacité énergétique, fournisseur de services techniques) qualifié. Les principaux composants d'une évaluation de base de l'utilisation énergétique (niveau 1) comprennent, entre autres :

- Description détaillée de l'exploitation agricole, principaux produits de base et taille de l'exploitation (comme le nombre de têtes de bétail, le nombre d'acres/hectares cultivés, etc.)
- Description détaillée de tous les bâtiments visés par l'évaluation de l'utilisation énergétique, ce qui comprend l'utilisation des bâtiments, le type de construction des bâtiments, les dimensions, le type d'isolation, des détails des systèmes de chauffage, de refroidissement et de ventilation, et les principaux équipements (ventilateurs, pompes, éclairage, etc.)
- Indicateurs de la production annuelle des principaux produits de base (comme les hL de lait produits, le nombre de têtes de bétail vendues ou le poids vif vendu, le poids des cultures vendues par cycle)
- Portée et objectifs de l'analyse
- Description de la façon dont l'évaluation est réalisée
- Aperçu de l'utilisation et du rendement énergétiques actuels de toute l'exploitation agricole (qui servira de base de référence) :
 - Examen de factures de services publics couvrant au moins 12 mois pour comprendre la consommation actuelle d'électricité, de gaz naturel, de diesel, de propane et d'autres sources d'énergie
 - Comprend une inspection de toute l'exploitation agricole pour identifier les sources d'énergie, les technologies, l'infrastructure des bâtiments, la ventilation, les dispositifs, la machinerie et les appareils consommant de l'énergie
- Résumé des données brutes utilisées pour établir une base de référence actuelle de l'utilisation énergétique et les économies énergétiques possibles
 - Des indicateurs de rendement clés sont consignés pour toute l'exploitation agricole et tous les calculs et hypothèses sont décrits – ces indicateurs peuvent comprendre l'utilisation énergétique par unité de production (kWh par volume de lait produit, kWh par poids de culture, kWh par poids vif de bétail), l'utilisation énergétique par aire de bâtiment et l'utilisation énergétique par tête de bétail ou unité culturale
- Bref aperçu des hypothèses utilisées pour l'analyse
- Observations générales et recommandations initiales pour accroître les possibilités d'économies énergétiques liées aux principales activités de l'exploitation agricole, notamment :

- Identification de gains rapides – actions permettant d’obtenir facilement des économies énergétiques avec de simples rénovations ou remplacements d’équipements/de technologies et des modifications de pratiques, d’échéanciers et de calendriers, d’activités d’entretien et de réparations
- Un peu d’analyse de données techniques permettant de quantifier des économies énergétiques possibles avec des changements proposés
- Domaines plus coûteux nécessitant une évaluation ou une enquête plus poussée
- Plan détaillé qui établit des buts à court et à long terme ainsi que les prochaines étapes à suivre pour améliorer l’efficacité énergétique au sein de l’exploitation agricole

Un exemplaire du rapport final de l’évaluation de base de l’utilisation énergétique (niveau 1) doit être soumis au propriétaire/à l’exploitant de la ferme à l’achèvement de l’évaluation. Un examen du rapport final devrait également être effectué avec le propriétaire/exploitant de la ferme pour s’assurer qu’il comprend bien l’évaluation réalisée et ses résultats.